

RÉUNION D'INFORMATION ORIENTATION POST-3ÈME

COLLÈGE LOUIS HÉMON - NOVEMBRE 2023

— Informations utiles

Bénédicte Jourden, psychologue Education Nationale (psyEN) :

Pour prendre RDV :

* **Au collège :**

- le mardi après-midi : prise de RDV auprès de la vie scolaire

* **A l'extérieur de l'établissement :**

- au CIO de Carhaix sur RDV avec les collègues Psy-EN tous les mercredis et vendredis

- possibilité de RDV pendant les vacances scolaires -

Centre d'Information et d'Orientation de Carhaix, Place de la Tour d'Auvergne - 02 98 93 01 02

Les professionnels de l'établissement peuvent aussi accompagner votre enfant au sujet de son orientation. Le professeur principal de la classe est le premier interlocuteur.



L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT



En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET



1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION



Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.

Prenez part à un entretien individuel d'orientation qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.



2

LE TEMPS DU DIALOGUE



Connectez-vous au téléservice Orientation ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, première année de CAP.

Au collège Louis Hémon, le calendrier de l'année est organisé en semestre.

Deux conseils de classe ont lieu dans l'année. Un à la fin du 1^{er} semestre en janvier, l'autre à la fin du second semestre en juin.



2^e conseil de classe qui formule des propositions provisoires d'orientation.

Les étapes de l'orientation en classe de 3^{ème} :

La procédure AFFELNET / Téléservice Orientation

Mes intentions d'orientation :

Avant le conseil de classe du 1^{ème} semestre :



Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte Educonnect.

Je saisis mon intention d'orientation : 2^{nde} générale et technologiques, 2^{nde} Professionnelle ou 1^{ere} année de CAP je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

Après le conseil de classe, vous devez prendre connaissance de la décision.

Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)

Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Avant le conseil de classe du 2nd semestre :



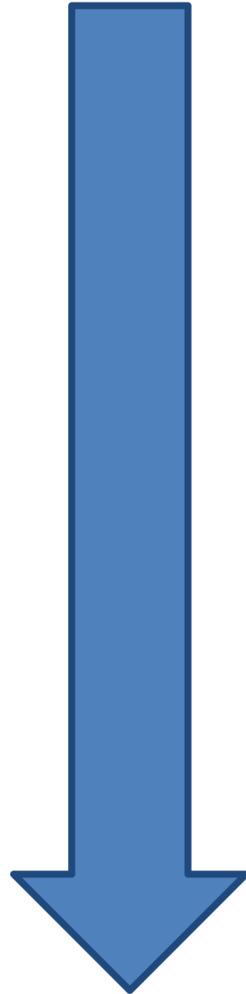
Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte Educonnect.

Je saisis mon intention d'orientation : 2^{nde} générale et technologiques, 2^{nde} Professionnelle ou 1^{ere} année de CAP je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

Après le conseil de classe, vous devez prendre connaissance de la décision.

Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)

Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)



3 LE TEMPS DU CHOIX

MAI Indiquez vos choix définitifs d'orientation par le téléservice Orientation ou la fiche de dialogue.
En parallèle, **précisez vos choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.

JUIN **3^e conseil de classe** qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.
Au collège Louis Hémon, le calendrier de l'année est organisé en semestre.

FIN JUIN DEBUT JUILLET *Deux conseils de classe ont lieu dans l'année. Un à la fin du 1^{er} semestre en janvier, l'autre à la fin du second semestre en juin.*
Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, **inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.**

Les étapes de l'orientation en classe de 3^{ème} :

La procédure AFFELNET

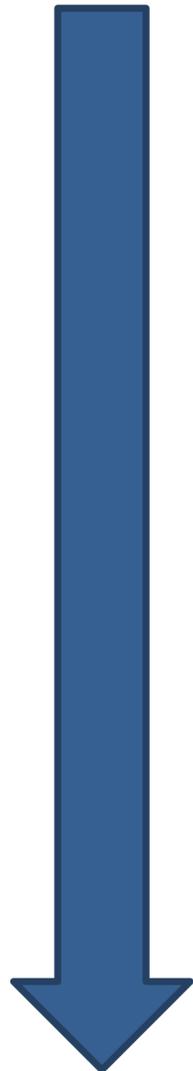
Mes choix définitifs d'orientation



Après le conseil de classe du 2nd semestre :

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis mon choix d'orientation.

En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3^e).



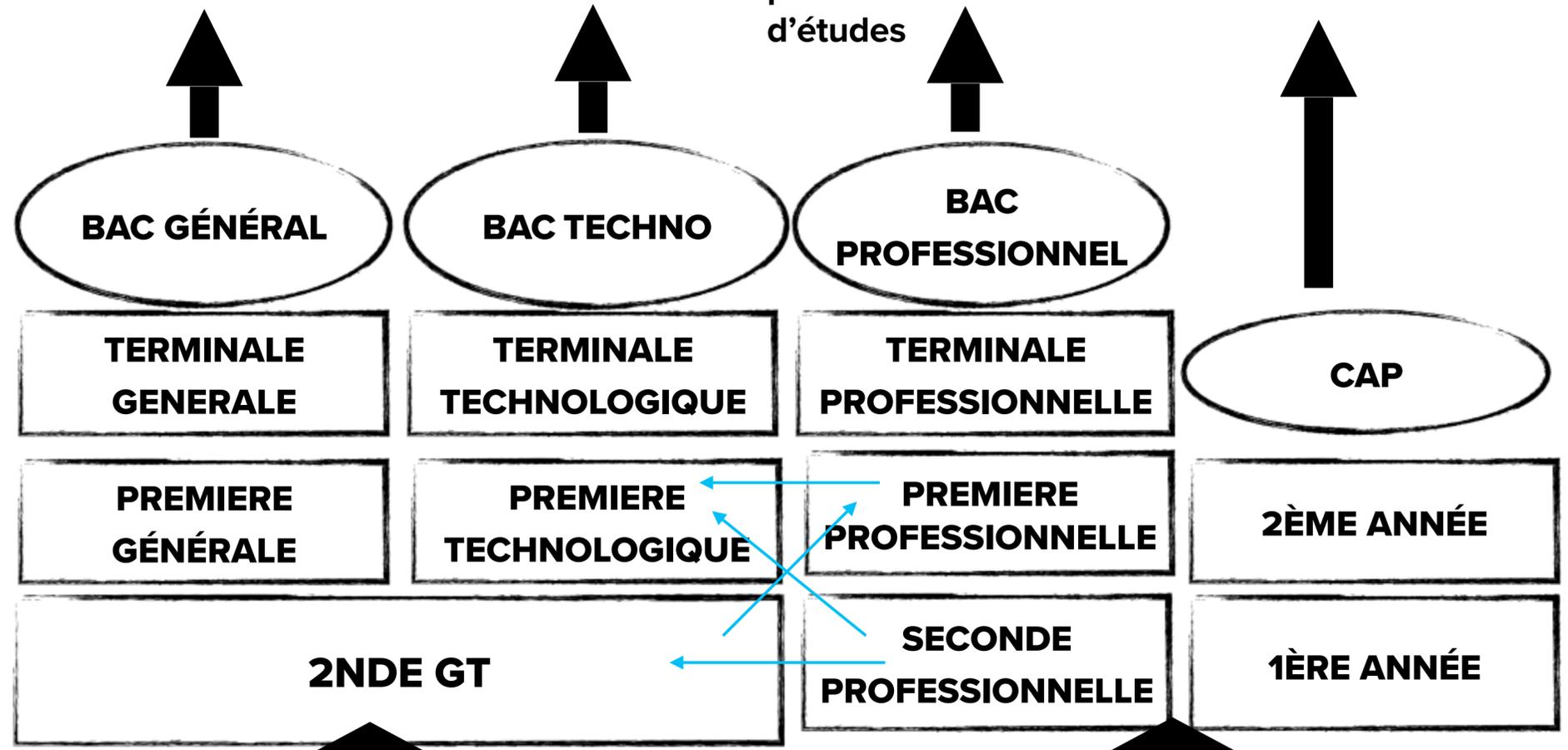
Objectif du Bac Général :
 Au-delà de Bac+3
 Enseignements de spécialités :
 3 en 1ère
 2 en Terminale

Objectif du Bac Technologique :
 Bac+2/3 voire plus
 Séries de la voie technologique :
 STMG/STI2D/STL/
 ST2S/STAV/STHR/
 STD2A/S2TMD

Sous statut scolaire ou par apprentissage :
 Apprentissage : formation avec contrat de travail. Contacter établissement et chercher un patron

Objectif du Bac professionnel :
 Vie active et poursuite d'études

Objectif du CAP :
 Vie active



Le schéma des études
 Après 3ème

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LA VOIE PROFESSIONNELLE

LA 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Des enseignements généraux en 2^{de} dans dix matières

 <p>Éducation physique et sportive 2 h</p>	 <p>Enseignement moral et civique 18 h annuelles</p>	 <p>Français 4h</p>	 <p>Histoire- géographie 3h</p>	 <p>Langues vivantes 1 et 2 (étrangères et régionales) 5h30</p>
 <p>Mathématiques 4h</p>	 <p>Physique- chimie 3h</p>	 <p>Sciences de la vie et de la Terre (SVT) 1h30</p>	 <p>Sciences économiques et sociales (SES) 1h30</p>	 <p>Sciences numériques et technologie 1h30</p>

- + 2H d'accompagnement personnalisé par semaine + 10H de vie de classe durant l'année
- + **des enseignements optionnels** : exemple du Lycée Jean Moulin de Châteaulin (Lycée de secteur) : Théâtre ; Management et gestion

-> Image issue de la brochure après 3ème accessible en ligne sur le site Iдео : <https://ideo.bretagne.bzh/>

La voie générale, 1^{ère} et Terminale

1

Enseignements communs

	1 ^{ère}	Terminale
Français	4 h	
Philosophie		4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
LVA / LVB	4 h 30	4 h
EPS	2 h	2 h
Enseignement scientifique (2h) + Mathématiques (1h30) en 1 ^{ère}	3 h 30	2 h

3

Enseignements optionnels

Il est possible de choisir un ou deux enseignements optionnels

Pour obtenir + d'information sur la voie générale en 1^{ère} et Terminale :
<https://eduscol.education.fr/634/cycle-terminal-de-la-voie-generale>

2

Enseignements de spécialité

	1 ^{ère} : 3 au choix	Terminale : 2 au choix
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanité, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales	4 h	6 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numériques et sciences informatiques	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h

Les spécialités représentées sur le tableau ci-dessus ici sont les plus courantes.

Il existe d'autres spécialités (moins représentées) : Arts, Biologie/écologie et EPS.

Pour prendre connaissance de la liste des établissements qui proposent ces enseignements :
Consulter la brochure après 3^{ème} accessible en ligne sur le site Idéo

LES BACS TECHNOLOGIQUES

- Enseignements plus concrets qu'en Bac général, beaucoup de travaux de groupe (projets...)
- Pour les élèves qui aiment : Travailler en groupe, réaliser des travaux pratiques : exemple :
- en laboratoire pour le Bac STL,
- en salle informatique pour le Bac STI2D

STMG
Sciences et Technologies du Management
et de la Gestion

STL
Sciences et Technologies de Laboratoire

STI2D
Sciences et Technologies de l'industrie et du
Développement Durable

ST2S
Sciences et Technologies de la Santé
et du Social

STAV
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

STD2A
Sciences et Technologies du Design
et des Art Appliqués

STHR
Sciences et Technologies de l'Hôtellerie
et de la Restauration

S2TMD
Techniques de la Musique et de la Danse

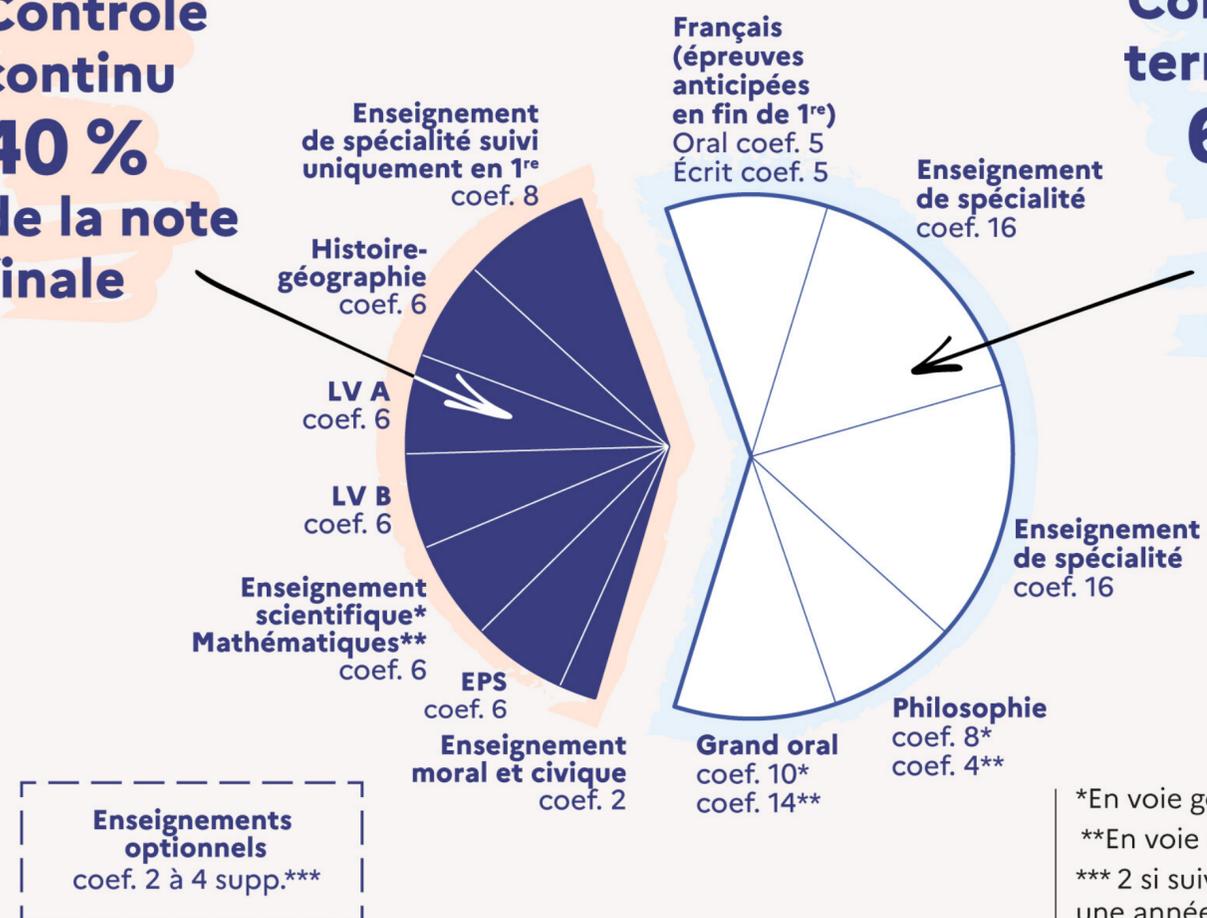
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



**Contrôle
continu**
40 %
de la note
finale

**Contrôle
terminal**
60 %
de la
note
finale



MENJS - Octobre 2021



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement
une année, 4 si suivi
en 1^{re} et terminale

LA VOIE PROFESSIONNELLE

CHOIX D'UNE FAMILLE DE METIERS APRES LA 3ème :

Depuis la rentrée 2019, l'élève de 3^{ème} qui s'engage en Bac Pro ne devra plus choisir une spécialité mais une famille de métiers.

L'orientation est progressive, le choix de la spécialité s'effectue en fin de 2^{nde} professionnelle.  Certains Bac pro ou CAP sont hors familles de métiers.

Objectifs :

Préparer un diplôme et apprendre un métier en 2 ou 3 ans après la classe de 3ème, permettre aux élèves d'entrer rapidement sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études après le Bac pro

Pour les élèves qui :

Aiment et ont besoin d'enseignements pratiques et concrets

Ont besoin de donner du sens aux disciplines

Ont une idée du domaine professionnel susceptible de les intéresser

> **Formation sous statut scolaire ou en apprentissage**

LE BAC PROFESSIONNEL

	2 ^{nde}		
Enseignements professionnels	11h	9h30	10
enseignements professionnels et français en co-intervention	1 h	1 h	0,5 h
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention	1 h	0,5 h	0,5 h
Réalisation de projet/chef d'œuvre	/	2 h	2 h
Prévention santé environnement	1h	1h	1h
Economie Droit	1h	1h	1h
Enseignements généraux			
Français, histoire-géo, et enseignement moral et civique	3 h 30	3 h	3 h
Mathématiques	1 h 30	2 h	1 h 30
Langue vivante A	2 h	2 h	2 h
Sciences ou langue vivante B (selon spécialité)	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Arts appliqués	1 h	1 h	1 h
EPS	2 h 30	2 h 30	3 h 30
Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation	3 h	3 h	3 h 30

Les données chiffrés représentées dans le tableau correspondent au total d'heure enseignées par semaine de cours. Ce tableau est un exemple d'emploi du temps. Au total sur 3 ans : 84 semaines d'enseignement / 22 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).

LE CAP

- **Enseignements professionnels** = un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. cours, TP (travaux pratiques) en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie.
- Des enseignements en co-intervention : professeur de la spécialité professionnelle avec le professeur de français et avec le professeur de mathématiques.
- Des heures sont consacrées à la réalisation d'un chef-d'œuvre (projet pluridisciplinaire destiné à témoigner de l'acquisition des gestes professionnels).
- **Enseignements généraux** = presque la moitié de l'emploi du temps : français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques-physique-chimie, prévention-santé-environnement, langue vivante, arts appliqués et culture artistique, EPS.
- + **heures pour la consolidation des acquis**, à l'**accompagnement personnalisé** et à l'**accompagnement au choix d'orientation** (sous la forme de soutien, d'aide individualisée, de tutorat ou encore d'aide à la poursuite d'études).
- **des périodes de formation en milieu professionnel** de 12 à 14 semaines de stages selon les spécialités, réparties sur les 2 ans, de manière variable selon les établissements.

— Sites internet utiles (liste non exhaustive)

- * IDEO : <https://ideo.bretagne.bzh/>
- * ONISEP : www.onisep.fr : informations générales sur l'orientation, atlas des formations, fiches métiers et vidéos métiers (ONISEP TV)
- * CIDJ : www.cidj.com : fiches métiers
- * ORIANE : www.oriane.fr : questionnaire d'intérêt en ligne
- * Nouvelle voie pro : <https://www.nouvelle-voiepro.fr> : pour se renseigner sur les attendus de la voie pro
- * Horizons 2021 : aide au choix d'orientation après la 2nde GT
- * www.monorientationenligne.fr : forum de discussion, géolocalisation de certaines formations
- * **Le site internet du collège** : <https://www.college-louishemon-pleyben.ac-rennes.fr/> en sélectionnant l'onglet « parcours Avenir » sur la page d'accueil, vous y trouverez de nombreuses informations sur les actions menées au sein de l'établissement pour aider votre enfant à construire son projet d'orientation.